

Les forums territoriaux de l'Agenda 21



L'Agenda 21
de la région Centre

Synthèse des forums 2009

Région



Centre

FORUMS TERRITORIAUX 2009



Entre le 30 mars et le 9 juillet 2009, la Région Centre a organisé 24 forums territoriaux afin de recueillir l'avis et les contributions des habitants sur les trois grandes thématiques suivantes :

- ⇒ les mutations économiques, l'emploi et la formation
- ⇒ La préservation de l'environnement, l'énergie et les transports
- ⇒ La vie sociale et culturelle

Les invitations avaient été transmises aux personnes qui ont bénéficié ou qui sont les partenaires des politiques régionales, qu'il s'agisse de chefs d'entreprises, d'artisans, d'agriculteurs, de responsables associatifs, d'élus, de membres du CESR et des conseils de développement ou de particuliers ayant bénéficié d'une formation. L'information était parfois relayée par la presse.

Au total, environ 3 270 personnes ont accepté de consacrer 2h30 chacune à cet exercice de démocratie participative.

Pour chaque forum territorial de l'Agenda 21, l'organisation était la suivante sur chacune des 23 zones d'emploi de la région Centre :

- Accueil par le Président ou un Vice-président (au début la séance débutait à 17h, elle a ensuite été reculée à 18h)
 - Présentation de la zone d'emploi à partir du document « Regard sur la zone d'emploi » préparé par les services de la Région avec l'aide de l'INSEE, du GIP Alpha Centre et de l'ORFE.
 - Travail en atelier pendant 1h15. On avait trois ateliers autour des thématiques suivantes :
 - ✘ Atelier N°1 : Le développement économique, l'innovation, l'emploi et la formation pour préparer les mutations économiques
 - ✘ Atelier N°2 : Les transports, la maîtrise de l'énergie et la protection de l'environnement pour un aménagement durable du territoire
 - ✘ Atelier N°3 : Vie lycéenne, étudiante, sociale, culturelle et sportive
- Les ateliers étaient animés par les Vice Présidents de la Région.
- Synthèse des ateliers par des rapporteurs volontaires et conclusion par le Président ou un Vice-président.

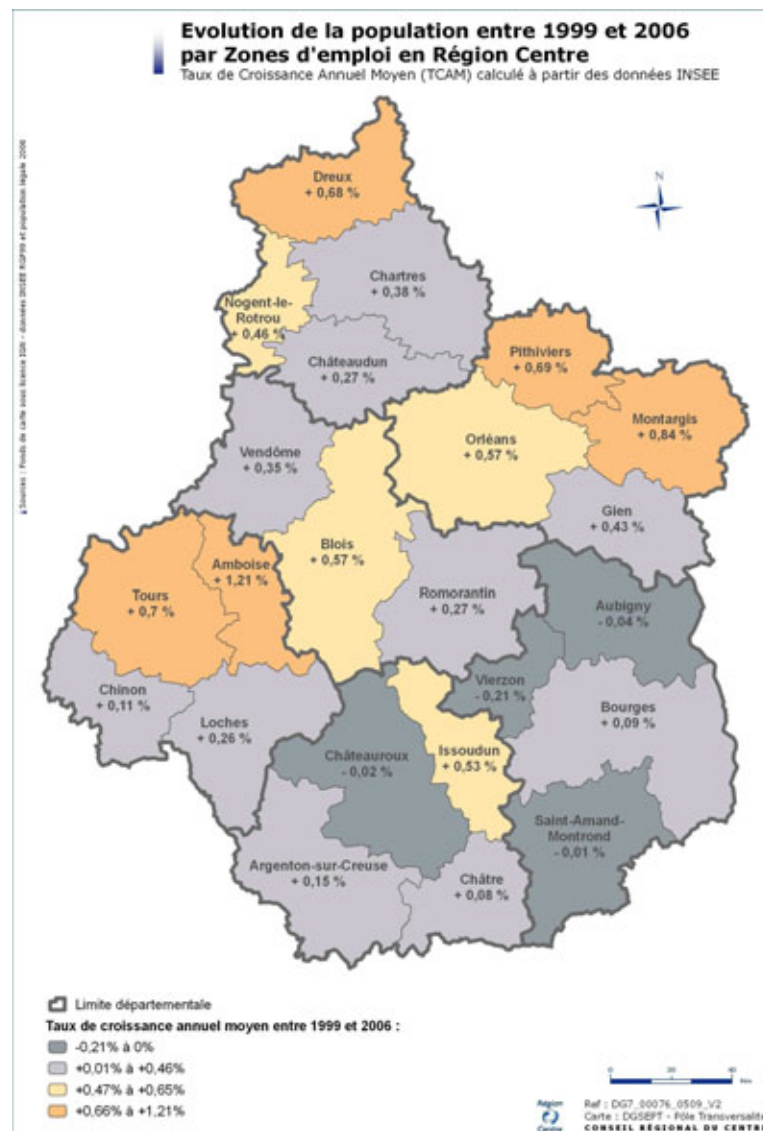
Des notes étaient prises par les services de la Région, et un questionnaire d'évaluation était distribué aux participants.

Les forums ont réunis un minimum d'une soixantaine de personnes (Pithiviers, Aubigny-sur-Nère), et un maximum de 500 personnes à Tours et à Orléans.

Le choix a été annoncé lors des forums de ne pas faire un compte-rendu exhaustif, mais de proposer une synthèse régionale qui sera adressée à tous les participants après avoir été présentée à la session d'octobre 2009 du Conseil régional.

Sommaire

Informations générales sur les forums et analyse des questionnaires d'évaluation	5
Synthèse des contributions	7
Apports spécifiques par zone d'emploi	21
Quelle suite à donner aux forums ?	27



Définition d'une zone d'emploi par l'INSEE :

Une zone d'emploi est un espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent. Effectué conjointement par l'Insee et les services statistiques du Ministère en charge du travail, le découpage en zones d'emploi constitue une partition du territoire adaptée aux études locales sur l'emploi et son environnement. Les déplacements domicile-travail constituent la variable de base pour la détermination de ce zonage. Le découpage respecte nécessairement les limites régionales, et le plus souvent les limites cantonales (et donc a fortiori départementales). Il était recommandé de ne pas créer de zones réunissant moins de 25 000 actifs. Ce zonage est défini à la fois pour la France métropolitaine et les DOM.



Informations générales sur les forums et analyse des questionnaires d'évaluation

Le premier forum territorial a eu lieu à Vierzon le 30 mars et le dernier à Tours, le 9 juillet.

Pour la zone d'Orléans, il a été choisi d'organiser deux forums. Le premier a eu lieu à St Jean de la Ruelle le 11 mai (zone Ouest) et le deuxième à St Jean de Braye (zone Est) le 2 juin.

Planning des forums

Mars		Avril		Mai		Juin		Juillet	
1 D		1 Me		1 V		1 L		1 Me	Chartres
2 L		2 J		2 S		2 Ma	Orléans II	2 J	
3 Ma		3 V	Issoudun	3 D		3 Me		3 V	
4 Me		4 S		4 L	Amboise	4 J	Romorantin	4 S	
5 J		5 D		5 Ma		5 V		5 D	
6 V		6 L		6 Me		6 S		6 L	La Châtre
7 S		7 Ma		7 J		7 D		7 Ma	
8 D		8 Me	Châteaudun	8 V		8 L		8 Me	
9 L		9 J		9 S		9 Ma	Aubigny sur Nère	9 J	Tours
10 Ma		10 V		10 D		10 Me	Châteauroux	10 V	
11 Me		11 S		11 L	Orléans I	11 J		11 S	
12 J		12 D		12 Ma		12 V		12 D	
13 V		13 L		13 Me	Dreux	13 S		13 L	
14 S		14 Ma		14 J		14 D		14 Ma	
15 D		15 Me		15 V	Pithiviers	15 L		15 Me	
16 L		16 J	Blois	16 S		16 Ma		16 J	
17 Ma		17 V		17 D		17 Me		17 V	
18 Me		18 S		18 L	Nogent le Rotrou	18 J		18 S	
19 J		19 D		19 Ma	Chinon	19 V		19 D	
20 V		20 L		20 Me		20 S		20 L	
21 S		21 Ma		21 J		21 D		21 Ma	
22 D		22 Me		22 V		22 L	Bourges	22 Me	
23 L		23 J		23 S		23 Ma		23 J	
24 Ma		24 V		24 D		24 Me	Loches	24 V	
25 Me		25 S		25 L		25 J	Argenton sur Creuse	25 S	
26 J		26 D		26 Ma	Vendôme	26 V		26 D	
27 V		27 L		27 Me		27 S		27 L	
28 S		28 Ma		28 J		28 D		28 Ma	
29 D		29 Me	Amilly	29 V	Gien	29 L	Saint Amand Montrond	29 Me	
30 L	Vierzon	30 J		30 S		30 Ma		30 J	
31 Ma				31 D				31 V	

Vacances scolaires

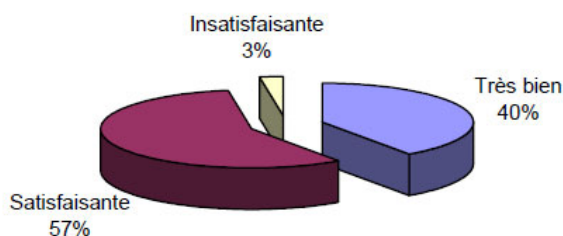
3 268 personnes ont assisté aux forums avec la répartition suivante :

Amboise	141	Chinon	80	Orléans Est (II)	230
Argenton-sur-Creuse	80	Dreux	109	Orléans Ouest (I)	277
Aubigny-sur-Nère	58	Gien	70	Pithiviers	68
Blois	97	Issoudun	93	Romorantin-Lanthenay	82
Bourges	196	La Châtre	131	Saint-Amand-Montrond	90
Chartres	162	Loches	125	Tours	498
Châteaudun	63	Montargis	142	Vendôme	122
Châteauroux	172	Nogent le Rotrou	85	Vierzon	97

Lors de chaque forum, les participants recevaient un document « Regard sur la zone d'emploi » et une fiche d'évaluation, dont les principaux résultats sont les suivants :

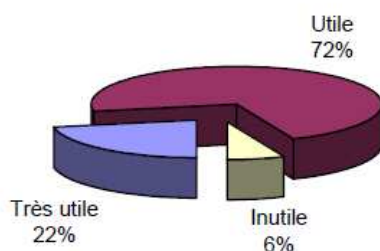
A la question : « Que pensez-vous de l'organisation matérielle du forum ? »

97% des répondants sont satisfaits de l'organisation.



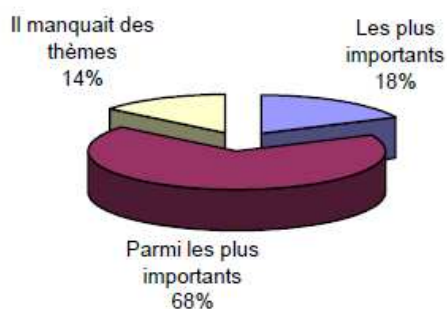
A la question : « Pensez-vous que ce forum a été très utile, utile, inutile »

94% des personnes ayant répondu au questionnaire ont trouvé très utile ou utile ce forum.



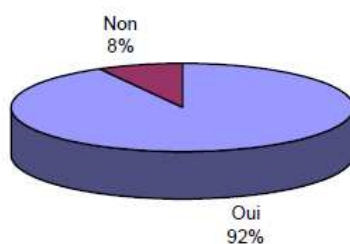
A la question : « Pensez-vous que les sujets abordés pour préparer l'avenir du territoire étaient les plus importants, parmi les plus importants ou qu'il manquait des thèmes ? »

68% des personnes ayant répondu au questionnaire ont trouvé les sujets abordés pour préparer l'avenir du territoire, parmi les plus importants.



A la question : « Estimez-vous que la possibilité de vous exprimer a été réellement donnée au cours de ce forum ? »

92% des personnes ayant répondu au questionnaire estiment avoir eu la possibilité de s'exprimer au cours du forum



(Evaluation réalisée à partir de 702 questionnaires)



Synthèse des forums

Si environ 3 270 personnes ont participé aux forums, on peut estimer qu'au moins la moitié d'entre elles a effectivement pris la parole au cours des 90 heures d'ateliers proposées dans les 24 forums territoriaux. Evidemment, cette prise de parole était plus facile dans des groupes de 30 à 50 personnes, ce qui fut souvent le cas.

A chaque fois, les services du Conseil Régional ont pris des notes sur les propos qui étaient tenus, et nous avons recueilli de nombreuses pistes d'action à travers les questionnaires d'évaluation.

Nous proposons de rendre compte de ces contributions à travers une analyse thématique d'une part, et à travers la valorisation de certains points spécifiques à chaque territoire d'autre part.

La synthèse thématique s'organisera dans un premier temps autour des thèmes des 3 ateliers. A l'intérieur de ces trois grands champs, nous avons inscrit les propositions dans les thèmes d'action prioritaires de l'Agenda 21 régional.

Il était précisé aux participants aux forums que leurs interventions étaient libres autour de la thématique de l'atelier, mais afin de faciliter la prise de parole, des questionnements étaient proposés.

Dans les faits, ces questionnements ont régulièrement structurés les débats. C'est pourquoi nous les rappelons, et les situons en référence à la synthèse. Enfin, on constate évidemment que les propositions visent l'ensemble du champ de l'action territoriale et vont bien au-delà des responsabilités de la seule collectivité régionale.



Forum d'Amboise



Forum de Romorantin



Forum de Châteauroux



Forum de Vierzon



Forum de St Jean de Braye

Ayons du cœur pour l'avenir

Atelier n°1 : Le développement économique, l'innovation, l'emploi et la formation pour préparer les mutations économiques

Les questionnements :

- Comment conforter notre base industrielle ?
- Des opportunités dans le tertiaire : logistique, centres d'appels, services à la personne, tourisme ?
- Comment amener plus de valeur ajoutée dans nos activités agricoles ?
- Quelles démarches, quels outils pour la création d'entreprises ?
- La formation tout au long de la vie : comment y aller vraiment ?



Structurer les filières économiques et anticiper les mutations

La création d'un environnement économique favorable à l'innovation, aux coopérations interentreprises et à la formation a été au cœur des préoccupations des participants à cet atelier. Ils ont particulièrement insisté sur la nécessité de doter tous les jeunes d'une qualification et d'un métier, conditions nécessaires pour une insertion professionnelle réussie, et de renforcer la formation continue sous toutes ses formes pour permettre à chaque salarié d'évoluer au cours de sa vie professionnelle.

Le développement d'activités nouvelles, industrielles ou de service, et l'appui aux filières économiques ont été fortement appuyés.

La pérennité des entreprises nouvellement créées et le maintien d'activités viables notamment dans l'artisanat sont également apparus comme essentiels au développement de l'emploi et des territoires.

Un accent tout particulier a été porté aux secteurs agricoles et sylvicoles en soulignant la nécessité de mieux valoriser les productions locales et de favoriser les circuits courts et les produits issus de l'agriculture biologique.

Mieux soutenir la création d'entreprises

- ↪ Fédérer les acteurs de la création d'entreprises
- ↪ Développer l'information sur les aides à la création d'entreprise
- ↪ Renforcer l'accompagnement des créateurs (couveuses). Les banques sont frileuses vis-à-vis des jeunes créateurs
- ↪ Augmenter les terrains et bâtiments disponibles pour les créations
- ↪ Lancer des concours pour étudiant sur le thème de la création d'entreprise

Mobiliser les réseaux

- ↪ Faire travailler par synergie les acteurs locaux (chefs d'entreprises, consulaires, branches professionnelles, partenaires sociaux) : pour mettre en place des activités collectives

- ↵ Dynamiser les liens entre entreprises/élus
- ↵ Former les élus locaux aux dispositifs régionaux d'aide à l'économie

Agriculture : mieux valoriser les productions locales

- ↵ L'agriculture, c'est aussi de l'aménagement du territoire : « Du paysage à l'assiette ».
 - Aider la diversification des agriculteurs (...)
 - Rapprocher agriculteurs/pro-environnement
 - Agriculture durable : quelles actions de la Région ?
 - Entretien la dynamique des marchés locaux
 - Créer un agro-supermarché
 - Intégrer les produits locaux dans la restauration collective
- ↵ Valoriser les productions agricoles : biomasse, biogaz ; bois pour le meuble, filière caprine, grandes cultures ; sylviculture (secteur économique mal exploité : former les jeunes aux activités bois : exploitation forestière et transformation) ; agro-alimentaire
- ↵ La gestion des espaces agricoles : problème de la conquête des terres agricoles et de l'urbanisation. Aider les agriculteurs dans la préservation des zones humides, qui ne sont pas rentables
- ↵ Valoriser le bois
 - Mieux entretenir les forêts
 - Bois déchiqueté : merveille des merveilles !
- ↵ Soutenir les reprises d'exploitations

Anticiper et accompagner les mutations et structurer les activités économiques

- ↵ Aider les patrons des PME à réorienter leurs stratégies face aux mutations
- ↵ L'avenir économique : ce ne sont plus les grandes entreprises, mais les TPE-PME et l'économie sociale et solidaire
- ↵ Favoriser le groupement d'employeurs (mutualiser les dépenses de structure, salariés multi-employeurs)
- ↵ Préparer, anticiper les transmissions d'entreprises
- ↵ Créer une structure pour prévenir et enrayer les licenciements (surveillance et prévention industrielle)
- ↵ Simplifier la réglementation , qui freine des initiatives (trop de mises aux normes imposées)
- ↵ Développer l'activité logistique
- ↵ Anticiper les besoins en zones d'activités pour préparer l'avenir
- ↵ Baisser le coût humain dans l'industrie en baissant les prélèvements sur salaires
- ↵ Accompagner la filière aéronautique
 - S'appuyer sur l'aéroport de Châteauroux
 - Imaginer une logique de pôle/filière
 - Accentuer la formation aux métiers de l'aéronautique (notamment la chaudronnerie)

S'appuyer davantage sur l'économie sociale et solidaire (ESS)

- ↵ Développer les espaces de dialogue entre élus et acteurs
- ↵ Encourager les transversalités entre différents secteurs de l'ESS
- ↵ Les services à domicile sont non-délocalisables et des besoins importants existent.
- ↵ Il est nécessaire de repenser notre organisation sociale
- ↵ Développer les services à la personne

Favoriser l'innovation

Développer des activités novatrices

- ↵ Développer les activités de stockages informatiques (haute technologie et infrastructures générées)
- ↵ Créer des structures décentralisées d'appuyer à la recherche et l'innovation
- ↵ Aides économiques : cibler sur les priorités et faire mieux faire connaître ces aides

L'innovation passe par une bonne base industrielle

- ↵ Les métiers traditionnels de l'industrie sont le creuset des nouvelles technologies

Doter tout jeune d'une qualification

Accentuer l'apprentissage

- ↵ Lever les difficultés pour trouver un maître d'apprentissage (la croix et la bannière pour trouver un maître d'apprentissage)
- ↵ Il manque d'apprentis dans les métiers de bouche (ex : boucher)
- ↵ Créer des antennes des CFA sur les différents types d'emplois et y créer des « pôles de compétences » complémentaires ; réactifs aux évolutions

Mieux sensibiliser à certains métiers

- ↵ Mettre en place des actions collectives pour sensibiliser les jeunes aux métiers
- ↵ Créer une « vitrine des métiers » et des films pédagogiques sur les métiers
- ↵ Médiatiser et valoriser les professionnels « médaillés » des métiers manuels, afin d'attirer des jeunes
- ↵ Développer l'attractivité des métiers de la métallurgie
- ↵ Jumeler collègues-lycées-entreprises pour valoriser les métiers, mettre en place des conventions PME/lycées)
- ↵ Améliorer l'information lors de l'orientation en fin de 3ème (en particulier sur l'apprentissage)
 - On réoriente de nombreux jeunes vers les métiers de la petite enfance, alors qu'il n'y a pas de structures nouvelles en création. L'orientation des jeunes doit être nourrie d'une meilleure connaissance des métiers pour formaliser un projet professionnel.

Accroître les liens entre entreprises écoles et universités

- ↵ Réduire le fossé entre le monde des entreprises et les universités
- ↵ Augmenter le nombre d'intervention d'entreprises au sein des cursus universitaires
- ↵ Toutes les demandes de stages arrivent au même moment dans les entreprises (engagement pas planifié)
- ↵ Pourquoi ne pas considérer les stages longs (6 mois) comme une expérience professionnelle ?
- ↵ Informer les TPE/PME sur les modalités de formation des jeunes et des chômeurs

Soutenir les jeunes

- ↵ Les activités parascolaires ne sont pas accessibles à ceux qui sont éloignés
- ↵ Mettre en place un tutorat (parrainage) entre le scolarisé senior et un apprenti
- ↵ Mieux cerner les causes du décrochage scolaire pour y remédier
- ↵ Trop peu de formation post-bac proposées en dehors des zones urbaines

Rendre effectif le droit à la formation tout au long de la vie

Améliorer la réactivité et l'accessibilité de l'offre de formation

- ↪ Clarifier l'offre de formation auprès des salariés
 - Réorienter les formations en fonction des demandes
 - Améliorer l'accès aux offres de formation (CIF/DIF/VAE) par le biais de cyberespaces
- ↪ Améliorer l'information sur le rôle des différents acteurs et les dispositifs existants : pôle emploi, missions locales
 - Simplifier le nombre de structures : rendre plus lisibles les dispositifs
- ↪ Des formations plus accessibles : faciliter le logement et les transports
 - Rapprocher les lieux de formation des citoyens : distance, facilité d'accès
 - Répartir les formations, ou les alterner, en fonction des lieux de vie
 - Proposer plus de formation « cours du soir »
 - Garder une offre de formation sur chaque territoire
 - Améliorer l'accessibilité par les transports
 - Améliorer l'accès aux formations pour les personnes âgées
- ↪ Accorder une attention particulière aux reconversions
 - Problème de reconversion pour trouver des formations qualifiantes en région, car celles qui se font dans d'autres régions ne sont pas financées et les frais de transports (y compris en région) ne sont pas pris en compte
 - La formation initiale continue doit intégrer plus de polyvalence pour une meilleure adaptation aux évolutions des entreprises
 - Démarche de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC) à diffuser pour mieux envisager l'avenir
- ↪ Initier à la mobilisation du droit individuel à la formation (DIF) dans les entreprises et mieux prendre en compte l'avis des salariés dans ce cadre
- ↪ Accentuer l'effort en faveur des travailleurs en situation de handicap :
 - Faire plus de place au handicap dans l'entreprise
 - Augmenter le nombre d'ESAT (Etablissement et Service d'Aide par le Travail)
 - Améliorer l'accessibilité pour les handicapés

Valoriser les métiers manuels et les services à la personne

- ↪ Les métiers manuels ne doivent plus être des voies de secours ; il faut les valoriser et leur rendre leur fonction d'ascenseur social
 - Options manuelles facultatives en lycée d'enseignement général
 - Formations pratiques à développer
- ↪ Mettre en place des formations permanentes pour
 - Les personnes des EPAD (Etablissement pour personnes âgées dépendantes)
 - Des aides ménagères (dans chaque canton)
 - Les aides à domicile
- ↪ Les services à domicile doivent faire l'objet de formations qualifiantes au plus près des territoires
- ↪ Valoriser les services à la personne
- ↪ Besoin de formations courtes pour les métiers agricoles (gestes professionnels)

Diversifier les modes de formation

- ↪ VAE (Valorisation des acquis de l'expérience) et bilan de compétence à valoriser
- ↪ VAE à développer pour les personnes s'occupant des personnes âgées
- ↪ Mise en place de sponsors à la formation, à l'image de ce qui se fait dans la culture
- ↪ Ouverture de l'accès à la formation en dehors du cadre de l'entreprise
- ↪ Ne pas opposer le développement des formations liées aux pôles d'excellence, et les formations aux métiers traditionnels : nous avons besoin des deux
- ↪ Créer de véritables pôles emplois territoriaux avec des professionnels qui ont des liens avec les entreprises

- ↪ Rôle de coordination attendue de la Région entre les différents acteurs (demandeurs d'emploi, industriels, lycées, organismes de formation...)
- ↪ Nécessité de redonner le goût d'apprendre, vaincre les craintes

Illettrisme et accès à la formation

- ↪ L'un des problèmes est de vaincre l'illettrisme
- ↪ Le problème d'éducation (attitude, valeur, savoirs de base) est supérieur au problème de formation. Le défi est de trouver des gens « embauchables »
- ↪ Maîtriser les savoirs de base : savoir compter et lire
- ↪ Faciliter l'acquisition des savoirs et connaissances et base à acquérir
- ↪ Développer la méthode des habiletés (du concret)
- ↪ Beaucoup de personnes n'ont pas le permis de conduire



Ayons du cœur pour l'avenir

Atelier n°2 : Les transports, la maîtrise de l'énergie et la protection de l'environnement pour un aménagement durable du territoire

Les questionnements :

- Transports TER. Quelles attentes ?
- Quelles initiatives dans les transports en commun et les transports doux ?
- Économies d'énergies, énergies nouvelles, quelles opportunités ?
- Biodiversité et qualité des eaux, quels enjeux ?
- La coopération entre territoires. Quelle échelle, quelle organisation pour quels projets ?



Développer les transports en commun et les modes de déplacements doux

Les transports en commun sont plébiscités afin de concilier le besoin de mobilité et les contraintes environnementales. On propose souvent d'utiliser des voies ferrées qui existent mais ne sont plus entretenues, d'améliorer le rabattement sur les gares pour les territoires ruraux, de mieux organiser la complémentarité entre les différents modes de transports, en innovant si possible ! Les ruraux veulent pouvoir se rendre dans les villes, et les villes veulent être connectées entre elles, et accéder au réseau TGV national, sans oublier le fret européen.

Améliorer la cohérence des dispositifs

- ↗ Améliorer la coopération interrégionale ; ainsi que la coopération région/départements sur les transports
- ↗ Veiller à une meilleure articulation entre les autorités organisatrices de transports
- ↗ Améliorer la correspondance des horaires
- ↗ Initier un Schéma National des voies de communication qui existait dans le passé
- ↗ Anticiper les nouveaux trafics générés par les nouvelles autoroutes

Développement des lignes à Grande Vitesse

- ↗ Anticiper les conséquences d'une ligne à grande vitesse (LGV) avec Clermont
- ↗ Faire le lien entre le TGV Grand Centre et le train reliant Paris à Limoges et Toulouse (POLT)

Consolider le succès du TER (Train Express Régional)

- ↗ Recréer des lignes
 - Remise en service des étoiles ferroviaires autour de Tours et Orléans
 - Accessibilité de l'Eure et Loir vers Tours et Orléans (cf. Chartres Voves)
- ↗ Améliorer l'accessibilité
 - Amélioration des rabattements (car) vers les gares TER
 - Accessibilité des gares aux handicapés
 - Intermodalités (train, tram, vélo...)
 - Mise en place de parkings sécurisés
- ↗ Améliorer la ponctualité
- ↗ Supprimer les passages à niveau

- ↵ Adapter les véhicules de transport à la réalité des trafics (trains, cars, voitures)
- ↵ Mettre des bornes de recharge pour les voitures électriques dans les parkings des gares

Amplifier le fret ferroviaire et navigable

- ↵ Favoriser le ferroutage et ne pas laisser les lignes se dégrader ou être fermées
- ↵ Réfléchir le ferroutage à l'échelle européenne
- ↵ On ne fait rien de nos canaux ! relancer le fret navigable
- ↵ Prendre en considération les activités liées au fret (comme la réparation de wagons)

Innover dans les modes de transport

- ↵ Favoriser le transport à la demande
 - Transport micro-collectif en zones rurales
 - Taxi collectif
- ↵ Développer d'autres modes de transport :
 - Développer le covoiturage
 - Importance des dessertes routières et ferroviaires pour l'activité économique (problématique de l'accessibilité des zones rurales)
 - Médiocrité des dessertes ferroviaires dans les zones rurales (avec sentiment de dégradation de l'offre)
 - Villages : développement des minibus pas seulement pour les personnes âgées mais aussi pour chercher du travail
- ↵ Problème de ressources financières pour les demandes d'emploi
 - Obtenir les permis
 - Acheter un véhicule
- ↵ Utiliser les transports scolaires en les ouvrant à d'autres publics
- ↵ Développer les circulations douces
 - Déplacement pistes cyclables + stationnement vélos à proximité train et parkings internes
 - Développer les vélo-routes
 - Créer des itinéraires hippomobiles

Préserver la biodiversité et freiner le changement climatique

Nos concitoyens prennent fortement en compte les risques environnementaux et semblent prêts à changer leurs habitudes et leurs référentiels de vie, en limitant l'étalement urbain et en maîtrisant mieux leur consommation d'eau et d'énergie. Ils sont favorables à l'émergence de filières économiques liées à l'énergie, s'appuyant sur la formation des artisans et sur une meilleure information des habitants, respectant les paysages. Ils s'inquiètent de la dégradation de la qualité des cours d'eau et souhaitent valoriser la biodiversité comme un atout pour l'attractivité du territoire régional. Ils pensent que la Région doit avoir un rôle d'impulsion dans ces domaines.

Politique de l'eau

- ↵ Aider l'agriculture biologique pour préserver la ressource en eau
- ↵ Subventionner l'assainissement individuel
- ↵ Proposer aux particuliers des récupérateurs d'eau de pluie
- ↵ Préserver la nappe de Beauce avec une réelle politique de long terme
- ↵ Eliminer les pesticides qui restent un très grave problème : concentration des produits, multiplication des molécules
- ↵ Mieux coordonner la gestion de l'eau entre les différents types d'usages et des ressources
- ↵ Préserver la ressource de l'eau à l'échelle régionale et interrégionale

Pédagogie et sensibilisation

- ↵ Sensibiliser les citoyens aux gestes éco-citoyens
- ↵ Mettre en place et valoriser les indicateurs sur la qualité environnementale
- ↵ Sensibiliser les enfants et les adolescents au tri des déchets et à l'économie de l'eau

Mieux gérer les déchets

- ↵ Eliminer les déchetteries sauvages
- ↵ Traiter les déchets dangereux
- ↵ Compléter la politique de gestion des déchets (incinération des déchets verts, stockage des déchets ménagers....)

Des thèmes à approfondir...

- ↵ Suggérer aux maires des grandes villes, deux dimanches par mois « sans pétrole » : vélo ou à pieds dans la ville
- ↵ Planter des arbres pollinisateurs ou forestiers dans les villes pour aider à la survie des abeilles Problématique de la disparition des abeilles
- ↵ Réduire les pollutions lumineuses
- ↵ Entretien des bords de Loire, en précisant qui en a la responsabilité
- ↵ Protéger les espaces naturels, consolider les Parcs Naturels Régionaux, voire en créer de nouveaux
- ↵ Rétablir les haies
- ↵ Valoriser la biodiversité comme un atout pour l'attractivité

L'éco-conditionnalité des aides régionales

- ↵ Imposer un volet « développement durable » aux communes prenant des actions subventionnées par la Région
- ↵ Imposer des contreparties environnementales aux aides apportées par la Région

Développer l'éco-construction

- ↵ Informer les particuliers sur les aides publiques et les Espaces Info Energies (EIE)
- ↵ Affirmer le rôle de la Région et valoriser les expériences positives/innovantes
- ↵ Subventionner les diagnostics énergétiques
- ↵ Mieux isoler les bâtiments : la meilleure économie d'énergie
- ↵ Financer des formations pour les entreprises du bâtiment
- ↵ Former les artisans à l'isolation par l'extérieur
- ↵ Mieux subventionner le petit collectif, les aides aux chauffages ne compensent pas assez les surcoûts
- ↵ Créer un centre de formation dans le domaine de l'énergie solaire

Maîtriser l'étalement urbain

- ↵ Reconqu岸ir les centres-bourgs
- ↵ Limiter l'urbanisation pour protéger les espaces naturels et agricoles
- ↵ Réutiliser le bâti ancien
- ↵ Eduquer les habitants à un modèle de logement plus dense

Développer d'autres sources d'énergie

- ↵ Structurer la filière énergie bois : de l'avenir pour le bocage mais il faut arriver à des prix attractifs
- ↵ Subventionner le bois déchiqueté, la filière biomasse et la méthanisation
- ↵ Favoriser la filière bois granulé
- ↵ Aider les énergies hydro-électriques et la géothermie

Eolien

- ↵ Développer l'éolien (décentralisation de la production d'énergie au plus près des habitants mais problématique de la préservation du paysage)

La région doit avoir un rôle d'impulsion

- ↪ Impulser/conseiller
- ↪ Rendre plus lisible la politique régionale
- ↪ Conseiller les collectivités dans la maîtrise de l'énergie
- ↪ Identifier un chef de file sur les énergies nouvelles : trop d'interlocuteurs différents

Développer un territoire plus attractif et solidaire

Les habitants de la région Centre sont fiers de leur territoire et souhaitent le rendre plus attractif en refusant la disparition des services publics et la désindustrialisation. Ils veulent une offre de personnels de santé adaptée aux enjeux du vieillissement et de la désertification des campagnes. Ils promeuvent des initiatives nouvelles pour le commerce de proximité, le tourisme sous toutes ses formes et la généralisation du haut débit. La Région doit s'affirmer comme pilote dans l'organisation du territoire.

Améliorer la couverture des territoires en haut et très haut débit

- ↪ Mettre du très haut débit partout, notamment à travers des infrastructures de fibres optiques
- ↪ Créer un territoire numérique pour toute la région
- ↪ Développer le télétravail; mais cela nécessite une formation TIC
- ↪ Implanter des relais de Services publics TIC comme alternative à la mobilité
- ↪ Mutualiser les outils numériques en faveur de tous les publics

Accompagner les territoires et les rendre attractifs

- ↪ Remédier aux carences dans les territoires : artisanat (plombiers, électriciens), commerçants, services...
- ↪ Répondre aux enjeux de la désertification rurale et de la désindustrialisation
- ↪ Favoriser l'installation de commerces de proximité
- ↪ Mieux répartir les zones d'activités

Lutter contre les déserts médicaux

- ↪ Appréhender toutes les conséquences du vieillissement de la population
- ↪ Résister à la désertification médicale et au déficit de l'offre des services médicaux dans les territoires ruraux
- ↪ Communiquer sur les démarches de maisons médicales et les encourager
- ↪ Former plus d'aide soignantes, de docteurs, d'infirmiers...
- ↪ Développer les services pour les personnes âgées et développer le maintien à domicile des personnes âgées en formant des jeunes motivés

Faire du tourisme un atout majeur pour les territoires

- Développer toutes les formes de tourisme
 - ↪ Mieux exploiter l'histoire du territoire pour en faire un atout touristique
 - ↪ Restaurer ou sauvegarder le patrimoine dispersé
 - ↪ Favoriser le tourisme aérien
 - ↪ Aider le tourisme social (familles à faibles revenus)
 - ↪ Développer le tourisme de nature
 - Loire à vélo :
 - Liaison avec les voies vertes existantes
 - Transport des vélos par d'autres moyens
 - Patrimoine UNESCO
 - Développer les loisirs de location de vélos

- Loisirs nautiques
 - Mieux aménager les rivières pour les sports nautiques
 - Mieux utiliser les canaux
- ↔ Développer le tourisme par la valorisation des friches industrielles
- ↔ Lier tourisme, agriculture et respect de l'environnement (éco-responsabilité)
- ↔ Attirer les européens en particulier dans le Berry
- Améliorer l'accueil
 - ↔ Professionnaliser ceux qui tiennent des chambres d'hôtes et gîtes ruraux
 - ↔ Professionnaliser et sensibiliser au tourisme les commerces des villages
 - ↔ Rendre plus lisibles les offres d'hébergement
 - ↔ Inventer des animations pour la clientèle touristique
 - ↔ Réfléchir aux structures d'accueil et de restauration qui ne peuvent pas fonctionner toute l'année mais qui sont indispensables pour constituer la base d'une offre

Présence et organisation des services publics

- ↔ Garder les services publics sur les territoires, la qualité de la vie ne suffit pas (école, garderie, commerce...)
- ↔ Inventer des solutions pour la garde d'enfants à la campagne
- ↔ Développer les centres d'accueil pour les personnes handicapées
- ↔ Coordonner les différentes couches territoriales
 - Mieux informer sur le rôle de la Région
 - Inciter à l'intercommunalité
- ↔ Amener de la cohérence entre les différents niveaux des collectivités. La Région doit s'affirmer comme pilote



Ayons du cœur pour l'avenir

Atelier n°3 : Vie lycéenne, étudiante, sociale, culturelle et sportive

Les questionnements :

- Vivre, se loger, s'ouvrir à la culture, quelle offre sur la zone d'emploi ?
- Comment améliorer l'attractivité du territoire ?
- Tourisme. Avons-nous utilisé tous nos atouts ?
- Sport, culture et qualité de vie. Les équipements sont-ils suffisants et bien utilisés ?
- Quelles initiatives des acteurs associatifs à mieux valoriser ?



Favoriser les pratiques associatives, culturelles, sportives et la créativité

La vie sociale des territoires est fortement marquée par la dynamique associative. Les habitants souhaitent que les associations, qui créent et nourrissent le lien social, soient aidées à travers des procédures administratives simplifiées. La valorisation de leurs actions, leur coordination peuvent être améliorées. Face au désengagement financier de l'Etat et au resserrement des budgets des collectivités locales, il s'agit d'optimiser l'utilisation des équipements, de renforcer les partenariats, de privilégier les associations assurant un lien social, de permettre l'accès des jeunes à la culture et au sport

Soutenir le monde associatif dans l'animation des territoires et l'aide aux publics

- ↵ Pérenniser le dispositif CAP ASSO, indispensable pour les associations (Sans les aides régionales, les emplois ne pourront être maintenus. Le dispositif actuel donne satisfaction)
- ↵ Accentuer les aides aux associations ; par des prestations de gestion
- ↵ Valoriser les interventions des associations à travers internet
- ↵ Soutenir les associations dans la gestion des dossiers administratifs. Sur ce point, une simplification des dossiers d'aides, qui apparaissent trop complexes, est demandée
- ↵ Revoir les modalités de versement des financements notamment en dernière année
- ↵ Animer le territoire pour que les uns et les autres se connaissent mieux
- ↵ Coordonner les offres associatives
- ↵ Prendre en compte les initiatives des associations qui sont prêtes à mettre en œuvre des actions nouvelles (cohésion sociale, soutien scolaire, soutien aux personnes « désocialisées » notamment...) mais manquent de moyens humains
- ↵ Soutenir les associations porteuses de lien social

Valorisation et coordination des actions régionales

- ↵ Soutenir les manifestations culturelles, le cinémobile, les saisons culturelles
- ↵ Faire davantage connaître les politiques de la Région, en améliorant la communication
- ↵ Simplifier les démarches administratives pour obtenir des aides (ex : écoles musicale itinérante)
- ↵ Mieux identifier les interlocuteurs pertinents au niveau de la Région
- ↵ Créer un festival des créations en région Centre qui permette ensuite des diffusions dans tout la région

- ↵ Valoriser et coordonner les institutions culturelles
- ↵ Penser à une répartition géographique des offres culturelles

Reconnaissance des métiers de la culture

- ↵ Soutenir des emplois aidés pour faire vivre les structures culturelles
- ↵ Former les acteurs culturels
- ↵ Aider à l'investissement pour la conservation du Patrimoine
- ↵ Coordonner l'ouverture des équipements collectifs et leur utilisation optimale

Favoriser l'accès des jeunes à la culture

- ↵ Pérenniser le Chéquier Clarc :
 - Faire profiter davantage les étudiants des places disponibles au dernier moment à un prix bas (4 – 5 euros)
- ↵ Poursuivre le soutien de la Région aux programmes d'animations en milieu scolaire (conventions avec les associations)
- ↵ Aider les jeunes dans leur mobilité culturelle, et d'insertion professionnelle et sportive
- ↵ Axer sur culture/sports notamment milieux défavorisés : les jeunes n'y vont pas
- ↵ Décloisonner les écoles et les institutions (Beaux-Arts, conservatoire, Saisons de la culture)

Sport

- ↵ Mailler les équipements sur le territoire
- ↵ Coordonner les associations sportives en lien avec l'éducation nationale
- ↵ Valoriser les sportifs régionaux

Aspects financiers

- ↵ Résister au désengagement de l'Etat
- ↵ Faire baisser ou subventionner les prix des piscines, abonnements, places sportives

Des initiatives à soutenir

- ↵ Valoriser la photographie comme art
- ↵ Poursuivre et développer les initiatives « Mille lectures d'hiver » et les étendre au domaine musical

Une insertion sociale et professionnelle réussie

De nombreux territoires de la région Centre voient leurs jeunes partir ou éprouver de grandes difficultés à s'intégrer dans la vie active. Des politiques de solidarités sont proposées, en particulier pour aider les jeunes à être autonomes et à trouver un emploi. L'insertion sociale et professionnelle des handicapés doit être soutenue et des initiatives sont proposées.

Apporter une aide plus forte au secteur du handicap

- ↵ Améliorer l'accessibilité des modes de transports
- ↵ Augmenter le nombre d'ESAT
- ↵ Intégrer des personnels sourds (langue des signes)

Mettre en place une politique en faveur des jeunes

- ↵ Aider au permis de conduire
- ↵ Soutenir le logement des jeunes : quelles aides de la Région ?
- ↵ Financer les cautions pour le logement
- ↵ Soutenir les projets collectifs de jeunes qui s'impliquent dans la vie du territoire
 - Favoriser les projets des jeunes
 - Dynamique du territoire lié à la présence des jeunes : les « garder » grâce au développement d'activités sportives et culturelles

- ↵ Agir en faveur de l'emploi des jeunes
- ↵ Former des agents pour accompagner les jeunes en cours de recherche d'emploi
- ↵ Mettre en place un tutorat (parrainage) entre un salarié sénior/ un apprenti
- ↵ Créer des structures sociales d'accueil des jeunes travailleurs
- ↵ Verser les Bourses dans des délais rapides (ex : ERASMUS)
- ↵ Baisser le prix des activités sportives et culturelles souvent trop élevés pour les jeunes
- ↵ Suivre les sportifs de haut niveau à l'échelle départementale et régionale (les fédérations privilégient le niveau national)
- ↵ Ouvrir les lycées pour créer du lien à favoriser le réseau et les connaissances locales
- ↵ Créer des guichets uniques des collectivités ; des administrations : simplifier les démarches des usagers, repérer les partenaires

Pôle égalité hommes/femmes

- ↵ Mettre en place de la charte européenne
- ↵ La faire vivre dans l'Agenda 21





Apports spécifiques aux territoires

La grande majorité des propositions faites par les participants aux forums peuvent être valorisées à l'échelle régionale, ou s'appliquer à d'autres zones d'emploi. C'est ce qui nous a permis d'en faire la synthèse thématique précédente. Néanmoins, certaines idées ne concernent que la zone d'emploi considérée. Nous donnons donc, ci-après, une liste des principaux apports spécifiques aux territoires qui composent la région Centre

Zone d'emploi d'Amboise

- Améliorer les liaisons (en terme de transport) entre Amboise et Blois et entre Amboise et Bléré
- Assurer une concertation sur la levée des barrages pour permettre la remontée des poissons migrateurs et le développement des activités touristiques liées à la navigation
- Développer des moyens pour assurer la propreté des rives du Cher
- Favoriser la création d'une ZAE à Bléré à la sortie de l'A85
- Développer les pistes cyclables

Zone d'emploi d'Argenton-sur-Creuse

- Mettre en place des formations sur Le Blanc ; éventuellement en alternance avec Argenton (exemple personnel d'accompagnement, électricien...)
- Attirer des artisans
- Créer des transports à la demande (vers Châteauroux, Le Blanc...)
- S'appuyer sur l'aérodrome d'Argenton pour le développement touristique
- Développer les fréquences des trains vers Paris
- Développer l'énergie hydroélectrique

Zone d'emploi d'Aubigny-sur-Nère

- Faire valoir les métiers industriels pour garder, à terme, les industries présentes
- Compléter la couverture téléphonie et ADSL
- Créer une offre de loisirs et de culture vis-à-vis des jeunes, les vacances et les week-ends, avec des solutions de transport adaptées
- Sauvegarder la ligne fret Sully-Aubigny
- Créer une vitrine des métiers dans les maisons de l'emploi et faire valoir les métiers industriels pour garder, à terme, les industries présentes
- Soutenir le projet de PNR avec la Bourgogne
- Réaliser l'autoroute Bourges/Auxerre/Troyes

Zone d'emploi de Blois

- Susciter une véritable offre de tourisme à vélo en créant des circuits qui valorisent à la fois les châteaux et la nature, en particulier les vallées du Cher et de la Cise.
 - Compléter l'offre de logements touristiques et veiller à leur qualité
-

Zone d'emploi de Bourges

- Valoriser la marque « Berry » dans d'autres domaines que le tourisme
- Soutenir la mise en réseau des PME afin qu'elles inventent de nouvelles activités
- Développer une économie locale dans des domaines qui se substitueront progressivement à celui de l'armement
- Recréer un tramway à Bourges
- Améliorer les liaisons ferroviaires entre Paris et Bourges, en particulier le matin tôt et le soir tard

Zone d'emploi de Chartres

- Créer à Chartres une prépa ou une école d'art
- Créer une maison des sports et des associations
- Attirer une scène culturelle nationale ou s'allier avec les scènes nationales en région Centre
- Ouvrir la ligne Chartres-Orléans aux voyageurs
- Développer la place du secteur culturel dans l'Agenda 21
- Créer des formations du soir à Chartres
- Mettre en place des couveuses d'entreprises

Zone d'emploi de Châteaudun

- Améliorer les complémentarités entre les outils du développement économique (CODEL/CG/Région)
- Améliorer les temps de transport Châteaudun/Paris
- Développer les outils d'insertion (chantiers, conventions)
- Assurer le déplacement jusqu'aux maisons de santé
- Aménager les rivières pour les sports nautiques (cf. projet Bonneval)
- Anticiper la raréfaction de l'eau potable et désigner un chef de file entre les collectivités pour traiter ce sujet à la bonne échelle
- Inclure le château de Châteaudun dans la liste des châteaux de la Loire pour la promotion touristique

Zone d'emploi de Châteauroux

- Revaloriser les chemins traversant l'Indre " fléchage indispensable
 - Compléter la couverture téléphonie et ADSL
 - Développer les outils de connaissance du patrimoine naturel
 - Mettre en avant les atouts de l'Indre : laboratoire de recherche qualité de la vie et développer une économie environnementale
 - Encourager les initiatives d'accueil d'actifs agricoles
 - Valoriser la marque Berry
 - Développer l'hébergement chez l'habitant pour les lycéens et les étudiants
-

Zone d'emploi de Chinon

- Mieux assurer l'interconnexion entre la ligne TER-Chinon-Tours et les lignes LGV à St Pierre des Corps
- Conforter les entreprises de maintenance nucléaire liées à EDF, source d'emplois dans le chinonais, notamment en leur apportant des solutions immobilières
- Promouvoir un SAGE sur la Vienne
- Accompagner le projet touristique en lien avec le train touristique Chinon-Richelieu
- Améliorer l'organisation territoriale (communauté de communes, Pays, PNR)
- Pérenniser le partenariat avec l'Université de Tours sur la thématique de l'eau

Zone d'emploi de Dreux

- Mettre la RN 154 (Eure-et-Loir) en deux fois deux voies
- Ouvrir la ligne ferroviaire Chartres-Voves rapidement
- Créer des transports micro-collectifs en zone rurale
- Mettre en place des structures de gestion pour un ensemble d'associations
- Créer des formations d'IUT à Dreux

Zone d'emploi de Gien

- Mieux valoriser les atouts touristiques du giennois
- Améliorer les liaisons vers Orléans
- Créer un groupement d'employeurs
- Favoriser la réouverture de la liaison ferrée Orléans-Gien
- Améliorer le service aux usagers en gare de Bercy et les liaisons avec le métro
- Renforcer l'attractivité économique du giennois

Zone d'emploi d'Issoudun

- Faciliter le partenariat entre les entreprises, notamment les sous-traitants, à travers des outils extranet communs (conception, logistique, promotion)
- Relier la RN 151 aux autoroutes, en deux fois deux voies
- Renforcer l'impact de nos atouts culturels (musée, télévision...) pour être plus attractifs
- Mieux valoriser les productions locales (agriculture, artisanat, industrie des biens de consommation), en créant des labels locaux facilement identifiables.

Zone d'emploi de La Châtre

- Proposer des circuits de randonnée pour découvrir le pays de la Châtre
- Développer un pôle technique dans le secteur agro-alimentaire
- Développer la vente directe des produits agricoles
- Compléter la couverture téléphonie et ADSL

Regard sur la zone d'emploi d'Amboise
 Person. territorial de jeudi 04 mai 2009

Amboise : un Amboisien entre patrimoine et industrie
 La zone d'emploi d'Amboise se situe à mi-chemin entre deux bassins d'emploi majeurs, le Centre-Val de Loire et la région Île-de-France. Elle est traversée par la ligne ferroviaire Paris-Tours et la ligne LGV Paris-Tours. Elle est également traversée par la ligne de bus à haut débit Paris-Tours. Elle est traversée par la ligne de bus à haut débit Paris-Tours. Elle est traversée par la ligne de bus à haut débit Paris-Tours.

L'habitat d'Amboise
 Amboise est une commune de 10 000 habitants. Elle est traversée par la ligne ferroviaire Paris-Tours et la ligne LGV Paris-Tours. Elle est également traversée par la ligne de bus à haut débit Paris-Tours. Elle est traversée par la ligne de bus à haut débit Paris-Tours.

- Développer la formation et la VAE pour les personnes accompagnant la petite enfance ou les personnes âgées
- Utiliser l'énergie hydraulique, la géothermie, le photovoltaïque, l'éolien
- Améliorer les transports La Chatre/Châteauroux : transports en commun, transport à la demande et covoiturage
- Conserver le pôle médecine de l'hôpital de la Châtre
- Faire le lien avec la Loire à vélo, une meilleure identification des circuits vélos
- Maintenir le Lycée de la Châtre

Zone d'emploi de Loches

- Améliorer les liaisons intermodales entre Loches et St Pierre des Corps
- Créer une grande salle de spectacle sur le Lochois
- Ouvrir une « université pour tous » dans le Lochois
- Rouvrir la ligne ferroviaire voyageurs Tours-Loches-Châteauroux
- Replanter une grande forêt de Loches
- Mieux faire connaître le Sud Touraine aux citoyens Tourangeaux
- Développer les maisons de santé pluridisciplinaires
- Organiser de transport à la demande pour les publics les plus fragiles
- Faire reconnaître le bénévolat associatif au titre de la VAE

Zone d'emploi de Montargis

- Développer les relations entre les laboratoires de recherche privés et les universités d'Orléans et de Tours
- Maintenir la licence professionnelle sur le Montargois
- Développer les projets communs avec l'Île de France et la Bourgogne
- Former des gens dans le domaine de la logistique en prévision du développement des bases logistiques sur Arboria
- Créer une maison de l'Emploi à Montargis
- Proposer un projet ambitieux (culturel, écologique, touristique, économique) à partir de nos deux grands canaux
- Anticiper sur les besoins en lits pour les personnes âgées dépendantes

Zone d'emploi de Nogent-le-Rotrou

- Prendre en compte les atouts et les difficultés des territoires voisins, appartenant aux régions Basse-Normandie et Pays de la Loire, mais qui constituent le Perche
- Attirer définitivement les parisiens, et faire que leur résidence secondaire devienne leur résidence de travail
- Créer des événements culturels de portée nationale
- Organiser des expositions plus importantes à l'Abbaye de Thiron-Gardais, et compléter l'accueil avec un café-restaurant
- Renforcer la notoriété du Perche et de son classement comme Parc Naturel Régional
- Garantir une offre de services de santé, notamment à travers des Maisons de santé

Zone d'emploi d'Orléans

- Améliorer la complémentarité entre les modes de transport : Liaison Tram/train, parkings relais, garages à vélos...
 - Développer des itinéraires cohérents de pistes cyclables
-

- Remettre en activité la ligne ferroviaire Orléans-Châteauneuf-Montargis
- Créer des espaces de dialogue entre économie sociale et solidaire et élus
- Mettre en place des tutorats entre 1 salarié senior et 1 étudiant
- Homogénéiser les tarifs de transports (TER, bus, tram...)
- Développer les transports transversaux et pas uniquement en « étoile »
- Prendre en charge le transport des handicapés hors Orléans
- Mieux faire connaître les dispositifs d'aide et d'accompagnement des créateurs d'entreprises
- Améliorer l'insertion professionnelle des handicapés
- Terminer rapidement l'itinéraire Loire à Vélo sur le Loiret

Zone d'emploi de Pithiviers

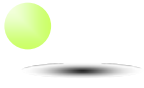
- Anticiper les conséquences de l'arrivée de l'A19 et les créations de zones d'activités, en particulier pour les services à la population active
- Sécuriser la RN 152 qui draine de nombreux travailleurs qui vont quotidiennement sur Orléans
- Ré ouvrir les lignes ferroviaires Orléans-Pithiviers-Malesherbes et Pithiviers-Etampes
- Arrimer les habitants du nord de la zone à la région Centre, alors qu'à travers le RER et l'emploi ils sont franciliens, à travers la culture et le lien social
- Mieux appréhender les problèmes de qualité et de gestion de l'eau, sans mettre les agriculteurs en accusation, mais dans le dialogue constructif
- Préserver les espaces agricoles de qualité qui sont accaparés par les zones d'activité et l'urbanisation

Zone d'emploi de Romorantin-Lanthenay

- Recréer une base industrielle complémentaire à l'automobile et l'armement, dans un projet économique social et écologique plus équilibré
- Conforter l'économie qui s'appuie sur nos ressources habituelle de Sologne, en particulier autour de nos forêts
- Soutenir le cluster d'aménagement de magasins
- Rendre de nouveau viable le réseau ferré, vers Vierzon, vers le Blanc
- Créer un système de transport urbain sur Romorantin
- Créer une offre de formation post-bac sur Romorantin
- Valoriser la Sauldre pour en faire un atout touristique
- Revaloriser l'image économique de la Vallée du Cher

Zone d'emploi de Saint-Amand-Montrond

- Bien mesurer les conséquences des mutations économiques pour le secteur de l'imprimerie et le secteur du ferroviaire
 - Veiller au maintien et à la cohérence des transports TER sur la zone d'emploi, en particulier dans la liaison avec Bourges
 - Anticiper dès maintenant les conséquences de la création d'une LGV vers Clermont-Ferrand et Lyon
 - Fédérer des investisseurs potentiels dans des créations d'entreprises locales
 - Développer les réseaux TIC
 - Installer des formations sur St Amand
 - Développer le fret ferroviaire local
-



Quelle suite à donner aux forums territoriaux ?

Cette première expérience des forums territoriaux de l'Agenda 21 régional a été très positive. La Région retient donc ce mode de concertation pour le futur. On peut envisager 3 pistes d'amélioration de la formule :

- ⇒ Une meilleure préparation et des thématiques plus ciblées : une réunion préparatoire à chaque forum pourrait être organisée sur chaque zone d'emploi, deux à trois mois avant la date fixée, afin de définir les thématiques à traiter et de créer les documents supports dans la plus grande concertation avec les acteurs du territoire. Les questionnements proposés au dialogue seraient plus précis, et adressés aux participants avec l'invitation.
- ⇒ Des moments d'information sur les politiques régionales : à la lecture des propositions, on peut constater que de nombreuses politiques régionales répondent d'ores et déjà aux enjeux mis en exergue. Il est donc indispensable de mieux faire connaître ces politiques, afin qu'elles soient mieux utilisées d'une part, et que la concertation amène une véritable amélioration de l'action publique.
- ⇒ Un approfondissement de la démocratie participative : en instituant des rendez-vous réguliers et ouverts, l'expérience des animateurs et des participants devrait permettre d'améliorer la qualité des échanges. La forme de ces travaux territorialisés pourrait se diversifier, à travers le travail préparatoire, mais aussi en impliquant plus fortement les participants et les rapporteurs à travers la notion de panel citoyen. Le suivi et l'évaluation de ces démarches est indispensable et doit être organisé dès la deuxième série, qui pourrait avoir lieu à l'automne 2010.



Conseil régional du Centre

Délégation générale
Stratégie, Europe,
Partenariat et Transversalité

Tél. : 02 38 70 30 10
Fax : 02 38 70 31 25

9, rue Saint-Pierre-Lentin
45041 Orléans Cedex 1

Tél. : 02 38 70 30 30
Fax : 02 38 70 31 18

www.regioncentre.fr